



**FNCTA CD 34**

**BAILLARGUES**

**"JOURNÉE DES AINÉS"**



## **REGLEMENT**

### **Art.1 : Présentation**

"Baillargues - Journée des Aînés" est un évènement organisé par la Mairie de Baillargues en partenariat avec le CD34 de la FNCTA. Cet évènement est ouvert aux troupes amateur de l'Hérault affiliées à la FNCTA au moment de leur sélection par le CD34 et à la date de la représentation.

### **Art.2 : Dates et lieux**

La représentation aura lieu le samedi 9 mars 2019 à 15h.

La représentation se déroulera Salle Claude PLAN - 23, rue des Ecoles - 34670 BAILLARGUES.

La troupe aura accès à la scène, le jour de la représentation, à 10h.

### **Art.3 : Critères de sélection**

Pour être sélectionnée la troupe doit remplir les conditions suivantes:

- **Fournir le matériel son et lumière nécessaire à la représentation du spectacle.**
- Présenter un spectacle abouti et l'avoir joué plusieurs fois.
- Ne pas avoir joué ce spectacle à Baillargues.
- Etre adhérentes à la FNCTA au moment de la sélection et à la date de la représentation.
- Avoir l'autorisation SACD.

### **Art.4 : Obligation de la troupe retenue**

La troupe s'engage à respecter les temps « définis par elle lors de l'inscription » pour le montage, la durée du spectacle et le démontage. Elle s'engage également à respecter les horaires « définis par l'organisation » (Arrivée sur place, montage, spectacle, démontage). Ceux-ci lui seront communiqués lors de la confirmation de sa participation.

### **Art.5: Conditions d'accueil**

La troupe sera reçue dans les conditions suivantes :

- Les droits d'auteurs SACD seront déclarés par la troupe, au plus tard la veille de la représentation, avec paiement en ligne. La Mairie de Baillargues remboursera à la troupe le montant des droits d'auteur sur présentation de la facture acquittée. (Jauge 100 - Tarif 6€)
- Il est prévu un défraiement de **300€** pour la troupe lors de cet évènement, payé par la Mairie de Baillargues.



# FNCTA - CD34 BAILLARGUES - " JOURNÉE DES AINÉS "



## **Art.6 : Dossier de participation**

Le dossier de participation sera rempli en ligne sur le site <https://theatre34.fr/> en étant connectés avec le compte Troupe, suivant le formulaire proposé et sur invitation du CD34.

Les dossiers incomplets pourront ne pas être retenus.

Ce dossier devra être constitué des éléments suivants:

- Nom, prénom et n° FNCTA des comédiens **(Tous les comédiens sur scène devront être affiliés)**
- Nom, prénom et N° FNCTA du technicien et du metteur en scène. **(Facultatif mais recommandé)**
- Titre, auteur et résumé de la pièce proposée.
- Durée de la pièce, temps de montage et de démontage. **(En minutes)**
- N° de l'autorisation SACD.
- Affiche de la pièce (bonne qualité), photo de la pièce (bonne qualité).

**Ces 2 documents sont impératifs et obligatoirement** au format **JPG** ou **PNG**.

## **Art.7 : Equipements techniques**

Aucun matériel technique ne sera disponible sur place. La troupe devra fournir le matériel lumière et son nécessaire à la représentation de son spectacle. Le matériel sera monté et réglé par le ou les techniciens de la troupe et démonté à la fin du spectacle.

## **Art.8 : Documents à fournir en cas de sélection**

- Attestation de l'autorisation de la SACD.
- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- R.I.B. pour le défraiement.
- 2 photos supplémentaires de bonne qualité.

## **Art.9 : Participation à l'évènement**

Sans objet

## **Art.10 : Impératif**

L'inscription à cette manifestation sous-entend **l'adhésion à tous les articles** de ce règlement.

**La signature de ce règlement se fera dans le formulaire de participation en cochant la case qui donne accès au bouton de validation de l'inscription.**

**Imprimer, ou sauvegarder, puis fermer cette fenêtre pour revenir au formulaire d'inscription.**

Françoise BERTRAND

Référente **"Baillargues - Journée des Aînés"**

06 16 78 98 11

[francoise.bertrand0104@orange.fr](mailto:francoise.bertrand0104@orange.fr)